

On ne saurait mieux dire.

Il se fait depuis quelque temps, parmi nos compatriotes établis dans les divers États de la Nouvelle Angleterre, un mouvement en vue de la convocation prochaine d'un congrès des Franco-américains de toute cette région. *L'Opinion Publique* de Worcester est à recueillir l'opinion des Franco-américains les plus en vue au sujet de ce mouvement. Nous détachons de celle exprimée par M. F. O. Asselin, ancien rédacteur de la *Tribune*, de Woonsocket, les passages suivants :

Je crois même qu'un seul de ces problèmes devrait occuper l'attention du prochain congrès général. Celui du clergé, par exemple, dont la solution devra nécessairement faciliter la solution des autres, car la conservation de la langue française découlera de la création d'écoles françaises, et cette création sera le fait du clergé français ; et la fédération de nos sociétés n'a d'importance qu'en autant qu'elle nous aidera à conserver la langue et les traditions françaises, ce que l'Eglise et l'école, avec l'aide des sociétés existantes, suffiront à faire pendant les quelques années à venir.

Le clergé, voilà, à mon humble avis, la question qu'il faut agiter au prochain congrès.

.....  
Si, il y a quinze ans, à l'âge de fer de nos congrès, au lieu de nous contenter de lancer contre les prélats assimilateurs des anathèmes qui n'ont rien produit et qui se sont répercutés avec de légères variantes dans tous les congrès subséquents ; si, au lieu de ramener chaque année devant les congressistes les cas de Danielson et de North Brookfield pour prouver qu'on nous veut du mal, et celui de Fall River pour prouver que nous pouvons obtenir justice—trois cas qui, s'ils étaient seuls de leur nature, ne prouveraient après tout pas grand'chose ;—si, dis-je, au lieu d'en agir ainsi, on avait nommé un comité d'enquête et d'action, dont la tâche eût été de prouver, par des statistiques irréfutables, qu'en certains endroits on nous refusait les égards dus à notre nombre et qu'il résulterait des pertes d'âmes de la politique assimilatrice des évêques, ne serions-nous pas aujourd'hui bien près du règlement de cette délicate question dans le sens que nous désirons tous ? Pouvons-nous blâmer la Congrégation de la Propagande d'ajouter foi à la parole des évêques, si nous n'avons en apparence pour appuyer la nôtre que quelques cas isolés dont l'existence, d'après eux, est due aux conditions particulières dans lesquelles nous vivons ?

Let Canadiens de Fall River, si je ne m'abuse, ont gagné leur cause en la prouvant devant la cour romaine. Il nous faudra prendre les mêmes moyens pour obtenir de Rome en notre faveur une décision qui s'appliquera, non pas seulement à Danielson ou à North-Brookfield, mais à tous les cas de ce genre présents et à venir. Le genre d'agitation que l'on a fait en certains lieux avant d'en appeler aux autorités ecclésiastiques supérieures n'a été ni